

## FACTSHEET – Fiche d'information mensuelle

# NewB Sustainable Mixed Fund Defensive

## Part Investor (Capitalisation) BE6330022938

Compartiment de la Sicav NewB Invest, dont NewB SCE est le promoteur et Luxcellence Management Company SA la société de gestion.

### Informations générales

Classe d'actifs	Mixte (Multi Asset)
Type de compartiment	Défensif
Classification SFDR	Article 9 
Structure juridique	Sicav NewB Invest
Domicile	Belgique
Durée	Illimitée
Monnaie de référence	EUR
Liquidité	Quotidienne
Création de la Sicav	22/11/2021
Date de la première VNI	19/01/2022
Actifs nets du compartiment (toutes classes confondues)	4.565.731 €
Société de gestion	Luxcellence Management Company SA
Gestionnaire du portefeuille d'investissement	Orcadia Asset Management

### Information sur la part

Code ISIN	BE6330022938
Code Bloomberg	NENSMIC BB
VNI initiale	20 €
VNI à la date de la fiche	18,08 €
Swing pricing <sup>1</sup>	Oui
La valeur nette d'inventaire est publiée sur <a href="http://www.beama.be/fr/">www.beama.be/fr/</a>	

### Frais

Frais d'entrée / de sortie	0% / 0%
Frais courants (dont frais de gestion)	2,94%

### Profil de risque et de rendement

À risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

À risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1 2 3 4 5 6 7

L'horizon d'investissement (la période minimale recommandée pour laquelle les investisseuses et les investisseurs placent leur argent) est de trois ans.

Vous trouverez plus d'informations ci-dessous <sup>1</sup> et une liste complète des risques dans le KIID et le prospectus.

### Taxes

Sur les opérations boursières (en cas de vente)  
1,32 % (max. 4.000 € par transaction)

Précompte mobilier sur les plus-values 30%

Précompte mobilier sur les dividendes N.A.

### Politique d'investissement

Le compartiment a pour objectif **l'investissement durable, catégorisé sous l'article 9 du règlement SFDR**, et cherche à maximiser son impact positif sur les objectifs environnementaux suivants:

- **L'atténuation du changement climatique** en remplissant les deux objectifs de développement durable (ODD) 7 pour de l'énergie propre et d'un coût abordable et l'ODD 13 pour des mesures relatives à la lutte contre le changement climatique.
- **La transition vers une économie circulaire**, en lien avec l'ODD 12 sur la consommation et la production responsables.

Le compartiment est géré activement et investit dans différents types d'actifs. Les obligations représentent entre 35 et 90% des actifs, les actions de sociétés entre 10 et 30% et les liquidités jusque 55%.

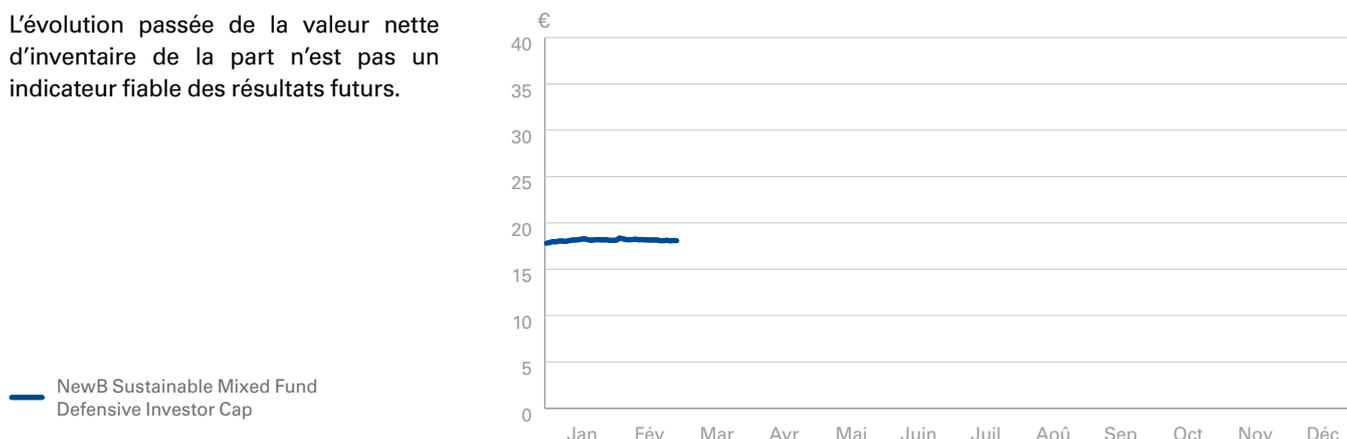
<sup>1</sup> Voir page 6 pour plus d'informations.

## Évolution de la valeur nette d'inventaire

Sources des données : Caceis Bank, Belgium Branch

Période de référence du 01/01/2023 à la date de la présente fiche d'information mensuelle.

L'évolution passée de la valeur nette d'inventaire de la part n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs.



## Performance financière

Source des données : Caceis Bank, Belgium Branch

### Performance à la date de la fiche

1 mois	-0,28%
Début de l'année	1,11%
1 an	-7,53%
Depuis la création du compartiment	-8,66%

### Performance par année civile

2022	-11,39%
2023	/
2024	/

Les performances sont calculées selon la méthode cumulative pour les périodes inférieures à un an et selon la méthode actuarielle pour les périodes supérieures à un an. Des calculs de performance seront publiés dans les fiches d'information mensuelles lorsqu'un historique de minimum 1 an sera disponible. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs et investisseuses des indications utiles sur les performances passées.

## Contribution aux ODDs (Objectifs de Développement Durable)

En plus de se conformer aux règles ISR et à la Charte sociale et environnementale de NewB, le compartiment procède à une sélection positive sur base de 3 ODDs des Nations-Unies.

### Obligations d'États

Le tableau montre dans quelle mesure les pays du portefeuille contribuent à atteindre les 3 ODDs choisis. La performance du portefeuille est comparée à celle de l'indice de référence<sup>1</sup> utilisé pour mesurer la performance ISR, comme indiqué dans le prospectus. Les données sont basées sur l'indice ODDs du United Nations Sustainable Development Solutions Network<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> L'indice de référence est composé des éléments suivants : 20% indice MSCI Europe, 7.5% indice MSCI ex Europe et 72.5% Indice Bloomberg Barclays Euro Agg.

<sup>2</sup> <https://dashboards.sdindex.org/>

	Indice de référence utilisé pour comparer la performance ISR	NewB Sustainable Mixed Fund Defensive
<b>7</b> Énergie propre et d'un coût abordable	75,3%	2,6% 77,9%
<b>12</b> Consommation et production responsables	63,6%	6,2% 69,8%
<b>13</b> Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	62,5%	8,0% 70,6%

## Actions d'entreprises

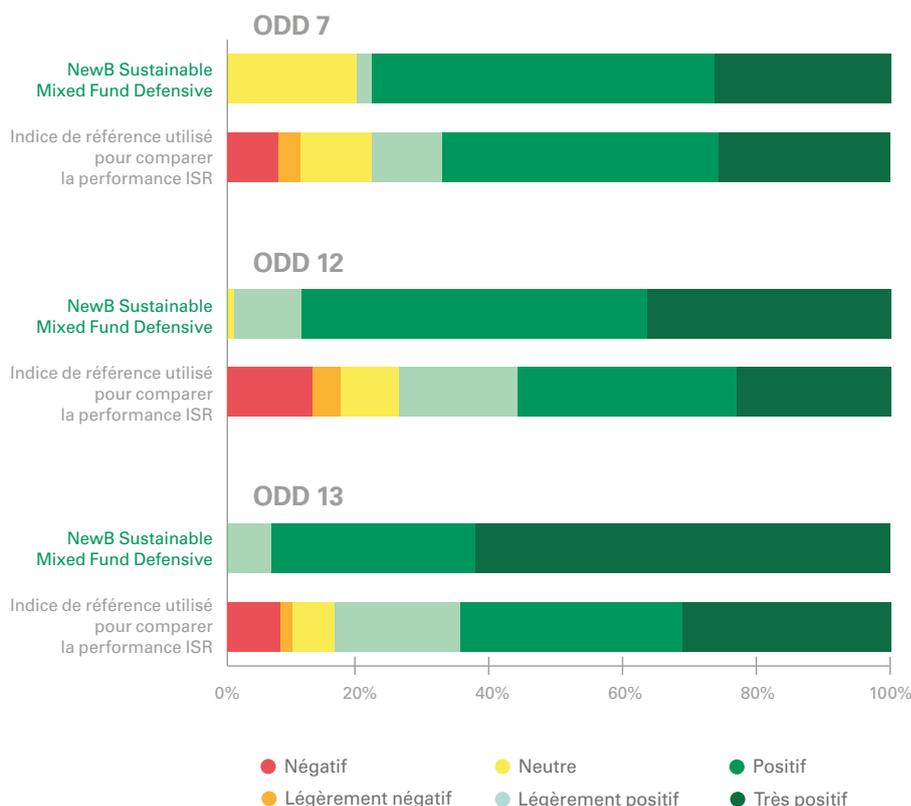
### Alignement des entreprises du compartiment sur les ODDs 7, 12 et 13

Source des données : Orcadia Asset Management

Ce graphique montre dans quelle mesure les entreprises du portefeuille contribuent à atteindre les 3 ODDs. Les différentes catégories (de négatif à très positif) ont été définies sur base de la méthodologie ISR de NewB qui précise que le compartiment n'investit que dans des entreprises ayant un impact positif sur au moins un des ODDs (zones vertes) sans avoir un impact trop négatif sur les 2 autres. Les entreprises qui ont un impact trop négatif (rouge), ne seraient-ce que sur un ODDs, sont automatiquement exclues du portefeuille.

La performance ISR du portefeuille est comparée à celle de l'indice de référence<sup>1</sup> utilisé pour mesurer la performance ISR indiqué dans le prospectus. Les données sont basées sur les scores d'alignement aux ODDs du module MSCI SDG alignment score.

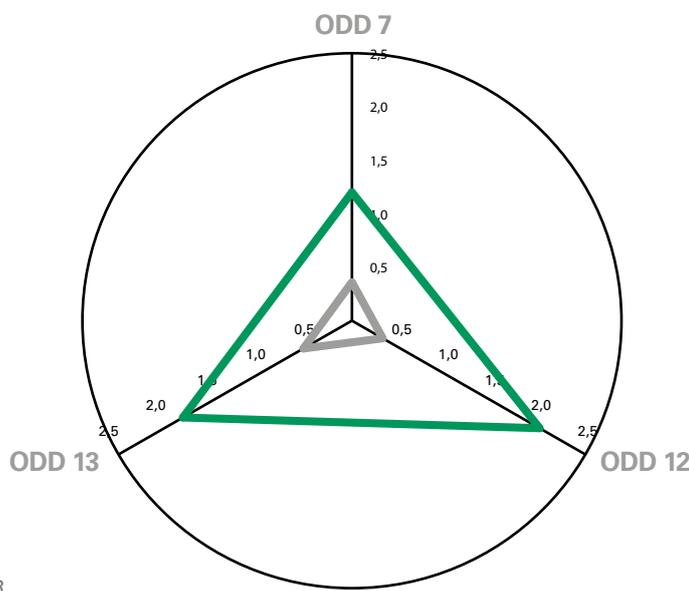
<sup>1</sup> L'indice de référence est composé des éléments suivants : 20% indice MSCI Europe, 7.5% indice MSCI ex Europe et 72.5% Indice Bloomberg Barclays Euro Agg.



### Contribution globale des entreprises du compartiment aux ODDs 7, 12 et 13

Source des données : Orcadia Asset Management

Ce graphique permet de comparer la contribution globale du compartiment aux 3 ODDs à la contribution de l'indice de référence utilisé pour mesurer la performance ISR tel qu'indiqué dans le prospectus. Pour ce faire, la contribution des différentes valeurs du compartiment sont pondérées en fonction de leur poids dans le portefeuille. Les données sont basées sur les scores d'alignement du module MSCI SDG alignment score.

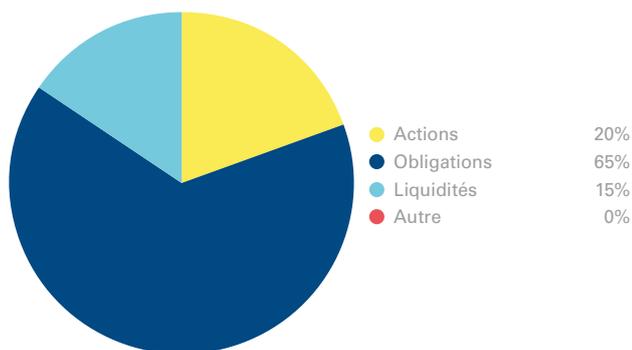


— NewB Sustainable Mixed Fund Defensive  
— Indice de référence utilisé pour comparer la performance ISR

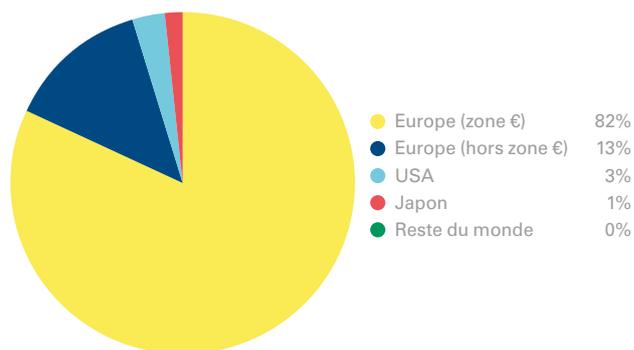
## Composition du portefeuille

Sources des données : Caceis Bank, Belgium Branch

### Répartition par classe d'actifs



### Répartition géographique



### Top 5 des actions en portefeuille

HENKEL VORZ	1,47%
Berkeley Group	1,19%
Kingfisher	1,08%
Ferguson	0,98%
ASML	0,93%

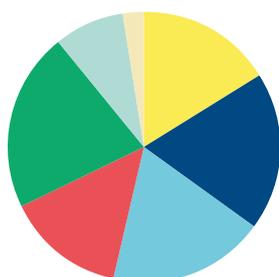
### Top 5 des obligations en portefeuille

Italy 2031 0.6% 02/2021-08/2031 0.60%	7,07%
France I/L 02/2011-07/2027 1.85%	6,52%
Italy I/L 11/16 - 05/28 1.3%	5,98%
Italy 02/2017-06/2027 2.20%	4,75%
Italy 2024 0% 07/2021-08/2024 0.00%	4,48%

La composition du portefeuille du compartiment peut être consultée dans les rapports annuels et semi-annuels de la Sicav et l'univers d'investissement est accessible via [ce lien](#).

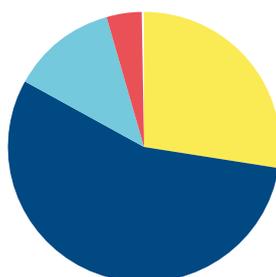
## Zoom sur les actions

### Répartition sectorielle



● Télécommunications	16%
● Consommation discrétionnaire <sup>1</sup>	19%
● Biens de consommation de base <sup>2</sup>	19%
● Soins de santé	14%
● Industrie	21%
● Technologies de l'information	9%
● Matériaux	2%
● Autres	0%

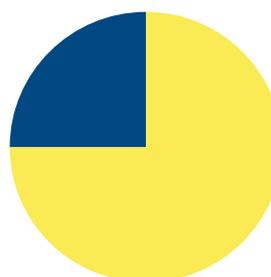
### Répartition géographique



● Europe (zone €)	28%
● Europe (hors zone €)	55%
● USA	12%
● Japon	4%
● Reste du monde	0%

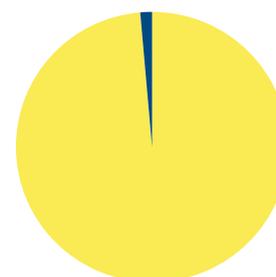
## Zoom sur les obligations

### Répartition par type



● Obligations gouvernementales	75%
● Obligations indexées sur l'inflation	25%
● Obligations à haut rendement (high yield bonds) <sup>3</sup>	0%
● Obligations d'entreprises	0%

### Répartition géographique



● Europe (zone €)	99%
● Europe (hors zone €)	1%
● USA	0%
● Japon	0%
● Reste du monde	0%

1 Commerce de détail : informatique, etc.

2 Alimentation, hygiène personnelle, entretien de la maison, etc.

3 Il s'agit d'obligations caractérisées par des notations financières qui traduisent un risque accru. Le risque de défaut de l'émetteur étant plus élevé, ces obligations offrent une rémunération plus élevée («high» yield).

## Méthodologie d'investissement socialement responsable

Pour atteindre les objectifs d'investissement durable et se conformer à la Charte sociale et environnementale de NewB, le processus de sélection se base sur 3 filtres :

- Un filtre procédant à l'**exclusion** de certaines entreprises et de certains pays sur base des règles d'investissement socialement responsable (ISR) de NewB et sur base des controverses. NewB s'est engagée à **ne pas investir dans certains secteurs** comme les énergies fossiles et le nucléaire, l'armement, le tabac, les jeux d'argent, l'alcool, etc. Des **exigences minimales** sont également prises en compte pour des thèmes transversaux comme la biodiversité, la déforestation, les droits humains, le bien-être animal etc. Concernant les obligations d'États, aucun investissement n'est réalisé dans des États qui pratiquent la peine de mort ou qui n'ont pas ratifié l'accord de Paris (exemples parmi d'autres motifs d'exclusion).
- Une sélection des meilleures entreprises par secteur en matière de gestion des risques environnementaux, sociaux et liés à la gouvernance (aspects ESG). Dans le jargon, on parle d'une sélection «**best-in-class**» (meilleur de la classe).
- Une sélection positive sur base de l'**objectif d'investissement durable** du compartiment pour les obligation d'État et les entreprises.

De plus, à partir du moment où NewB Invest détient une action dans une entreprise, cela lui donne, entre autres, la possibilité d'exercer son droit de vote à l'assemblée générale de celle-ci. En tant qu'acteur du changement et investisseur responsable, le vote, tout comme l'engagement direct, occupe une place primordiale dans la démarche de NewB Invest qui vise à améliorer les bonnes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) des entreprises.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les [règles ISR de NewB](#), la [méthodologie ISR de NewB](#) et la [politique de vote et d'engagement de NewB](#).

### Règles ISR pour les États



### Règles ISR pour les entreprises



## Risques

Il s'agit des risques majeurs et les plus importants au vu de leur incidence et de leur probabilité par rapport aux investissements réalisés par le compartiment. Vous trouverez plus de détails sur les risques dans le [prospectus de NewB Invest](#).

**Risque de marchés:** Il s'agit du risque lié aux investissements effectués par le compartiment conformément à sa politique d'investissement. Ces positions détenues en portefeuille sont soumises au risque de perte ou de dévaluation. Ces pertes ou dévaluations sont la conséquence des variations de prix (cours, taux) de ces investissements.

**Risque de change:** Le compartiment peut investir dans des titres et Organismes de Placement Collectif (OPC) eux-mêmes autorisés à acquérir des valeurs libellées dans des devises étrangères autre que l'euro. La valeur des actifs de ces OPC peut baisser si les taux de change varient, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

**Risque de crédit:** Dans la mesure où le compartiment est principalement investi en obligations (aussi bien d'entreprises que gouvernementales), le risque existe que l'émetteur fasse défaut. La probabilité d'un défaut de l'émetteur dépend de la qualité de l'obligation. Le risque de défaut est généralement plus élevé pour les obligations assorties d'une notation inférieure à « investment grade ».

**Risque de taux:** Dans la mesure où le compartiment est principalement investi en obligations, le risque d'une variation des taux d'intérêt existe entraînant, dans le cas d'une hausse des taux, une baisse de valeur de l'instrument financier. La valeur d'un titre à revenu fixe est d'autant plus dépendante de l'évolution des taux d'intérêt que la maturité restante de l'émission est longue et que la variation de taux est prononcée. Une hausse de taux amène à une moins-value, et une baisse à une plus-value.

## Définitions

**Capitalisation/Distribution:** Les parts du compartiment sont disponibles en version dis pour « distribution » ou cap pour « capitalisation ». Si le compartiment réalise des bénéfices, il peut en distribuer une partie via des dividendes aux investisseurs et investisseuses. C'est ce qu'on appelle la distribution. En cas de capitalisation, le bénéfice est immédiatement réinvesti dans le compartiment. La part que l'investisseur ou l'investisseuse détient dans le compartiment augmente ainsi systématiquement.

**Valeur nette d'inventaire (VNI):** La VNI est le prix auquel une part de la Sicav est achetée ou vendue, sans les frais et/ou les taxes. La valeur nette d'inventaire est calculée comme suit: (La valeur de tous les actifs du compartiment) + (la valeur des intérêts et des dividendes acquis) - (les coûts, y compris les frais de gestion et d'administration). La valeur restante est divisée par le nombre de parts. La VNI fluctue.

**TOB:** La taxe sur les opérations de bourse (TOB) est un impôt que votre banque ou votre société de bourse prélève lorsque vous effectuez des opérations sur des titres financiers. Dans le cas d'une Sicav, cette taxe est d'application pour la vente de parts de capitalisation.

**Frais courants:** Frais inclus dans la valeur d'inventaire et composés des rémunérations en faveur du distributeur, de la société de gestion, du gestionnaire d'actifs, de la banque dépositaire, de l'agent administratif et de transfert et du service financier, ainsi que des taxes dues par le compartiment.

**ODD:** Les SDG's (Sustainable Development Goals) ou objectifs de développement durable (ODD en français) sont un ensemble d'objectifs de développement durable que les Nations Unies ont établi en 2015.

**Univers d'investissement:** L'univers d'investissement désigne l'ensemble des entreprises et des États dans lesquels le compartiment peut investir.

**Règles ISR (Investissement Socialement Responsable):** Ces règles précisent les critères auxquels doivent satisfaire les émetteurs de titres financiers qui figurent dans le portefeuille d'investissement de NewB (gestion de l'excédent de liquidité pour compte propre) et dans les produits d'investissement distribués par NewB, sous la forme de produits bancaires ou de produits d'assurance.

**Critères ESG (Environnementaux, Sociaux et Gouvernance):** Ces critères sont utilisés en vue d'évaluer les prestations des entreprises sur les plans écologique et sociétal, ainsi qu'en matière de bonne gouvernance.

**Swing pricing:** Lorsqu'un-e investisseur-euse achète des parts de la Sicav, le capital augmente. Quand il ou elle sort, le capital diminue. Si le montant qu'un-e investisseur-euse investit dans la Sicav ou retire de celle-ci dépasse un certain seuil, le conseil d'administration de NewB Invest peut décider d'augmenter ou de diminuer la valeur nette d'inventaire d'un certain pourcentage. Ce pourcentage est le « swing factor ». Le swing factor maximum chez NewB Invest est de 1%. L'objectif est de servir les intérêts à long terme des investisseuses et investisseurs en les protégeant des coûts générés par l'entrée ou la sortie de gros investisseurs. La volatilité (= les fluctuations possibles) de la valeur nette d'inventaire du ou des compartiments peut donc ne pas refléter exclusivement la volatilité des titres du portefeuille en raison de l'application du swing pricing. Pour plus d'informations, veuillez consulter le Prospectus, section « Outil de gestion du risque de liquidité ».



## Acteurs principaux

### NewB Invest

NewB Invest est une société d'investissement à capital variable (Sicav). Une Sicav rassemble l'argent de différents investisseurs et investisseurs et l'investit dans différents titres tels que des actions et des obligations. Les investisseurs et investisseurs sont actionnaires de la Sicav. NewB Invest est une société indépendante de NewB SCE et dispose de son propre conseil d'administration, de sa propre assemblée générale et publie ses propres rapports semestriels et annuels.

### Orcadia Asset Management

Orcadia est chargée de la gestion du portefeuille d'investissement du compartiment. Autrement dit, c'est Orcadia qui sélectionne les titres dans lesquels le compartiment investit, en collaboration avec l'équipe ESG NewB, et conformément à ce qui figure dans le prospectus et aux règles ISR de NewB.

### Luxcellence Management Company

Luxcellence Management Company, la société de gestion de la Sicav, se charge de la gestion quotidienne de NewB Invest. Elle veille entre autres au respect de toutes les règles internes et externes et au bon déroulement des activités de la société (gestion des risques par exemple).

### Caceis Bank, Belgium Branch

Caceis est la banque auprès de laquelle la Sicav a ouvert ses comptes et où sont placés tous les actifs de la Sicav. La mission de ce type de banque est, entre autres, de suivre ces actifs au quotidien (achat, vente, prix du marché,...). Caceis s'occupe également de la comptabilité de la Sicav.

### L'équipe ESG de NewB

NewB est le promoteur et le distributeur de la Sicav. Une équipe dédiée à l'ESG (environnement, social, gouvernance) logée au sein de NewB collabore avec Orcadia pour faire évoluer et veiller à l'application de la méthodologie de sélection ISR (investissement socialement responsable) des titres.

### PwC

Les comptes de la Sicav sont audités par PwC réviseurs d'entreprise.

## Contact et plaintes

Une question, besoin d'aide? Vous pouvez contacter NewB SCE, distributeur de la Sicav NewB Invest, par téléphone du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 au 02 486 29 29 ou par email à l'adresse [info@newb.coop](mailto:info@newb.coop).

En cas de plainte, vous pouvez contacter le service des plaintes de NewB au 02 486 29 29 ou via [plaintes@newb.coop](mailto:plaintes@newb.coop). Si vous n'êtes pas satisfait-e de la solution proposée par le service, vous pouvez également prendre contact avec l'Ombudsfin, le médiateur pour les matières bancaires, à l'adresse: North Gate II, Boulevard du Roi Albert II n°8, bte 2, 1040 Bruxelles, par téléphone: 02 545 77 70, ou par e-mail: [ombudsman@ombudsfin.be](mailto:ombudsman@ombudsfin.be), [www.ombudsfin.be](http://www.ombudsfin.be).

## Avertissement légal

Ce produit d'investissement est un compartiment de la Sicav NewB Invest. NewB Invest est une société anonyme, Sicav publique de droit belge à compartiments multiples, ayant opté pour des placements répondant aux conditions de la Directive 2009/65/CE. Le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports annuels et semestriels de NewB Invest, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès du service financier de la Sicav: CACEIS Bank, Belgium Branch, Av. du Port 86C boîte 320, 1000 Bruxelles ainsi que sur le site [www.newb.coop/fr](http://www.newb.coop/fr).

Il est conseillé de lire attentivement toutes ces informations avant d'investir.

NewB distribue les actions de la Sicav NewB Invest en intervenant uniquement pour la réception et transmission des ordres. NewB ne fournit pas de conseil ni de service de gestion discrétionnaire.